



Motion adoptée à l'Unanimité – Commission Recherche du 26 novembre 2018

« La Commission recherche de l'Université Lumière Lyon 2 réunie le 26/11/2018, ayant pris connaissance de l'annonce du gouvernement d'augmenter les droits d'inscription à l'Université pour les étudiant.es étranger.es hors Union Européenne, exprime sa profonde opposition à cette mesure et demande que les droits d'inscription à l'Université ne soient pas augmentés, quelle que soit l'origine des étudiant.es. »